

ACTION URGENTE - Interpellez vos député-e-s : La France et l'Europe doivent condamner Israël et agir concrètement !

21 mai 2021



Face à l'évolution rapide et dramatique de la situation en Palestine, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine vous propose un modèle de lettre à destination des parlementaires dont vous pouvez vous inspirer.

Contre l'impunité d'Israël, demandons aux parlementaires de saisir le gouvernement français pour qu'il agisse pour le respect du droit international et des résolutions des Nations unies contre l'occupation, la colonisation et l'annexion de la Palestine.

La France doit établir clairement les responsabilités qui incombent au gouvernement israélien, à son armée et à ses colons. Elle doit contribuer à la protection du peuple palestinien.

Que demander à nos parlementaires ?

D'interpeller le gouvernement français pour qu'il prenne, au plus vite, des mesures contraignantes auprès du gouvernement israélien.

Comment procéder ?

Envoyer un courrier à vos parlementaires (modèle ci-dessous, à moduler à votre guise) et/ou prenez rendez-vous avec eux/elles.

Monsieur le Député / Madame la Députée,

En tant que citoyen·ne soucieuse du respect des droits de l'Homme et du droit international, je souhaite vous alerter sur la situation en Palestine. En 11 jours, dans la Bande Gaza sous blocus : Les frappes aériennes israéliennes ont tué au moins 243 Palestiniens dans la bande de Gaza, selon le ministère local de la santé.

Parmi les personnes tuées, au moins 66 étaient des enfants, 39 des femmes et 17 des hommes âgés. Au moins 1 910 personnes ont été blessées. Les tirs de roquettes en provenance de Gaza ont tué au total 12 personnes en Israël, dont deux enfants. Par ailleurs les forces israéliennes ont tué 24 Palestiniens en Cisjordanie depuis le 10 mai.

Le peuple palestinien dans son entier (Territoires occupés, Palestiniens d'Israël, réfugiés) se mobilise pour défendre ses droits, notamment à Jérusalem- Est, menacée et attaquée par les dirigeants israéliens successifs et les colons.

De plus, nous constatons avec inquiétude les pressions et intimidations à l'encontre des acteurs de la solidarité avec les droits des Palestiniens. Le président de l'AFPS, membre de la Plateforme des ONG pour la Palestine a été mis en garde à vue au sortir d'une rencontre avec le Quai d'Orsay à la suite d'un rassemblement. Des manifestations sont interdites. La solidarité et la colère des citoyens doit pouvoir s'exprimer dans un cadre républicain et démocratique.

Alors qu'un mouvement de solidarité se développe dans le monde entier, l'ONU, l'Union Européenne ou la France sont inactifs, en se focalisant sur la sécurité d'Israël depuis que des roquettes ont été tirées à partir de Gaza.

La France et le reste de la communauté internationale ont des obligations pour appeler les autorités israéliennes à cesser l'accaparement de territoires palestiniens par la force, la colonisation et les violations

des droits de l'Homme en cours.

Je ne peux imaginer que la communauté internationale laisse impunie une telle violation flagrante des règles internationales.

C'est pourquoi je vous demande, Madame/Monsieur, d'interpeller de toute urgence le gouvernement français, au moyen de courriers ou de questions parlementaires, afin qu'il prenne des mesures concrètes pour le respect du droit international et des résolutions des Nations unies contre l'occupation, la colonisation et l'annexion de la Palestine.

[Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec lui/elle] Je souhaiterais m'entretenir au plus vite de ce sujet avec vous à une date qui vous conviendra le mieux.

Je vous remercie de l'attention que vous aurez portée à ma demande. Veuillez agréer, Madame/Monsieur, mes sincères salutations.

[Votre signature]

Vous pouvez envoyer ce message à votre député·e :

- par e-mail : [retrouvez le nom et les coordonnées de votre député·e ici](#) (liste par département).
- par courrier postal en l'envoyant à cette adresse :

NOM prénom

Assemblée nationale

126 Rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Ainsi qu'à vote sénateur·trice :

- par e-mail : [retrouvez le nom et les coordonnées de votre sénateur·trice ici](#) (liste par département).
- par courrier postal en l'envoyant à cette adresse :

NOM prénom

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75291 PARIS Cedex 06

N'hésitez pas à le/la relancer par téléphone.

Si vous recevez une réponse : merci de nous la transmettre à m.chfiri@plateforme-palestine.org

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Signer et partager](#) >

- Adresse de cet article :

<https://stopcolonies.fr/ACTION-URGENTE-Interpellez-vos-depute-e-s-La-France-et-l-Europe-doivent>